

PROFIL DE POSTE

Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) (H/F)

Titre du poste : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) (H/F)

Temps de travail : Temps complet

Cadre d'emplois : C

Filière : Médico-Sociale

Positionnement hiérarchique : Sous l'autorité de la Responsable Enfance et Jeunesse

CONTEXTE

La commune de Grigny-sur-Rhône, ville dynamique de plus de 10 000 habitants située au sud de la Métropole de Lyon, porte une politique éducative ambitieuse en faveur de l'enfance. Au sein de ses écoles maternelles, elle œuvre au quotidien pour favoriser l'épanouissement, l'autonomie et le bien-être des jeunes enfants, en lien étroit avec les équipes pédagogiques.

Dans ce cadre, la Ville recrute un ATSEM (H/F).

MISSIONS PRINCIPALES

L'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) est sous l'autorité directe de la Responsable Enfance et Jeunesse et du Référent Scolaire.

Affecté(e) à l'une des écoles de la commune de Grigny-sur-Rhône, il/elle travaille en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique afin d'accompagner les enseignants dans les activités éducatives, de veiller à la sécurité des enfants et de garantir l'hygiène des locaux.

Activités et tâches principales du poste :

Assister l'enseignant dans l'accueil, l'animation et l'accompagnement des enfants

- Participer à l'accueil des enfants et de leurs familles, en appui de l'enseignant.
- Préparer le matériel nécessaire aux ateliers pédagogiques.
- Accompagner les enfants dans l'acquisition progressive de l'autonomie (habillage, propreté, rangement...).
- Apporter un soutien à l'enseignant dans la mise en œuvre des activités éducatives et pédagogiques.
- Assurer la surveillance et veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité des enfants.
- Encadrer les enfants lors des sorties scolaires, en lien avec l'équipe pédagogique.
- Contribuer activement à la vie de l'école en participant aux projets et à la dynamique de la communauté éducative.
- Encadrer les temps de repos (sieste).

Participer à l'aménagement, au nettoyage et à l'entretien des locaux et du matériel

- Assurer l'entretien et la propreté des locaux scolaires, des sanitaires, des parties communes et du matériel pédagogique.
- Assurer le nettoyage et la désinfection réguliers des espaces et équipements, conformément aux protocoles d'hygiène en vigueur

PROFIL RECHERCHE

Exigences requises :

CAP petite enfance

Savoir-Faire :

- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie (habillage, propreté, etc.)
- Aider à la mise en œuvre des activités pédagogiques avec l'enseignant
- Préparer et nettoyer le matériel utilisé par les enfants
- Appliquer les protocoles de nettoyage et désinfection dans les locaux scolaires
- Participer activement aux sorties scolaires
- Assurer un relais d'information pertinent entre les familles, les enseignants et la hiérarchie

Savoir-Être :

- Sens de l'écoute, de l'observation et bienveillance
- Ponctualité, rigueur et sens des responsabilités
- Patience et capacité à gérer des situations émotionnelles ou conflictuelles
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Esprit d'équipe et coopération avec les enseignants, les autres ATSEM et les agents du service enfance
- Capacité d'adaptation aux besoins de l'enfant et aux consignes pédagogiques

CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail en école maternelle, au contact direct des enfants
- Horaires liés au fonctionnement scolaire
- Alternance entre accompagnement en classe et entretien des locaux
- Travail en équipe avec les enseignants et les atsem
- Principe de rotation des ATSEMS dans les écoles de la Ville dans le cadre de la rentrée scolaire

REMUNERATION ET AVANTAGES

Rémunération : Selon la grille indiciaire et le régime indemnitaire en vigueur, en fonction du profil et de l'expérience du candidat, complétée par une prime de fin d'année équivalente à un SMIC, versée en deux fois (7/12 en juin et 5/12 en novembre), proratisée en fonction de la date d'arrivée et un versement CIA (Complément Indemnité Annuel) d'un montant de 509€ brut maximum versée en début d'année.

Avantages complémentaires :

CNAS (Sorties/billetterie/chèques vacances/parfums...)

Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance (contrat labellisé obligatoire) :

7 € pour la prévoyance - 15 € pour une mutuelle individuelle / 30 € pour une mutuelle familiale

Carte d'accès gratuite à la Médiathèque de la Ville

MODALITE DE CANDIDATURE

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser directement à :

✉ recrutement@mairie-grigny69.fr